REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

Avis de Consultation Ouverte

N° 09-2025/MSANP/PRMPT/UGPMT/ACO

1. Le **MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d¿entretien bâtiment du service contentieux porte tripode, du service de communication et médias; du portail; de l¿enseigne lumineuse et de peinture extérieure du Ministère de la Santé Publique Ambohidahy Antananarivo.** ".
Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bâtiment Ex-Pharmacie Centrale**
Rue : **Tsaralalana Antananarivo**
Etage / Numero de Bureau : **Au bureau de la PRMPT , 1er étage, Porte 116**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau de la PRMPT,1er age porte 116 Biment Ex-Pharmacie Centrale Tsaralala-ANTANANARIVO 1O1 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de la PRMPT,1er étage porte 116 Bâtiment Ex-Pharmacie Centrale Tsaralalàna-ANTANANARIVO 1O1** au plus tard le **14/07/2025** à **11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- six cent vingt mille Ariary (Ar620 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

à ..... Le 03/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics